
H-France Review Vol. 11 (December 2011), No. 267

Sara B. Pritchard, *Confluence: The Nature of Technology and the Remaking of the Rhône*. Cambridge, Massachusetts and London: Harvard University Press, 2011, xvii + 371 pp. Maps, figures, notes, bibliography, and index. \$49.95 U.S. (cl). ISBN 978-0-674-04965-9.

Compte-rendu par Thomas Le Roux, Maison Française d'Oxford / Centre de Recherches Historiques (CNRS/EHESS).

Co-fondatrice en 1999 de *Envirotech*, un SIG (*special interest group*) au sein de la *Society for the History of Technology* (SHOT), Sara B. Pritchard signe ici un livre qui se veut une illustration de la démarche adoptée par un nombre de plus en plus grand de chercheurs à la croisée de l'histoire des sciences et des techniques et de l'histoire environnementale. En étudiant l'histoire du Rhône dans la deuxième moitié du XX^e siècle, elle construit le fleuve comme objet historique hybride, à la fois naturel et culturel. *Confluence* : le titre se veut à la fois une métaphore issue de l'hydrologie des rivières et un manifeste qui indique cette prise en compte conjointe de l'environnement et de la technologie. L'environnement n'est pas considéré comme une donnée immanente, mais comme une construction en interaction permanente avec la technique, et dont il faut sans cesse interroger l'historicité. D'où le concept d'*envirotechnical system*. Dans une grande introduction méthodologique, l'auteur justifie avec maîtrise et exhaustivité le parti pris et les choix induits par ce programme : il ne s'agira pas tant, en effet, de décrire et d'interpréter les impacts environnementaux des grands aménagements qui ont transformé le fleuve en cinquante ans, mais d'analyser conjointement la co-construction d'une nature conçue comme artefact technique et d'une culture du progrès qui cherche à se naturaliser, ceci pour mieux en faire ressortir les implications sociales et politiques. En ce sens, l'analyse des discours et des controverses est ici centrale; elle informe sur les intentions et processus de justification des décisions, tout comme elle met en lumière le jeu des différents acteurs. Au centre de la thèse de l'auteur, l'histoire du Rhône et de ses transformations est certes liée à la dynamique industrialiste des Trente Glorieuses puis à l'émergence de la conscience environnementaliste, mais elle reflète surtout le besoin de reconstruction politique de la nation après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale.

Le premier chapitre, qui décrit l'histoire du Rhône avant 1945, ne s'inscrit pas complètement dans la démarche annoncée en introduction, mais il permet d'en contextualiser les enjeux, notamment en rappelant la forte présence de l'Etat dans l'administration des fleuves en France, au moins depuis le XVII^e siècle, et en montrant la très grande variété d'usages des eaux du Rhône et les modifications successives ayant affecté le cours d'eau. Après cette première étape nécessaire, les chapitres suivants offrent plus de vigueur à l'analyse : l'auteur entre dans le vif des transformations radicales du Rhône dans les années d'après-guerre, barrages hydroélectriques, canaux d'irrigation à grande échelle, centrales nucléaires, usines chimiques.... Autant d'installations industrielles et de choix technologiques qui modifient considérablement l'écosystème fluvial en une ou deux générations. L'auteur se concentre sur les réalisations du principal acteur de cet aménagement (du moins avant les années 1960) : la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), dont elle a exploité les nombreuses archives. La mention du fonctionnement interne de la CNR et de son rapport à l'Etat aurait été ici utile (nominations, pouvoirs,

élaboration des prises de décisions, et cetera), mais ses intentions sont bien restituées face aux enjeux de l'après-guerre. Conçue comme une société d'économie mixte où se côtoient intérêts publics et privés, elle reçoit la mission de faire cohabiter trois usages anciens du fleuve : la production d'électricité, la navigation et l'irrigation pour l'agriculture.

Les transformations décrites s'inscrivent dans le long terme de l'histoire du fleuve mais le changement d'échelle est tel qu'elles font basculer le Rhône dans un nouveau système technico-environnemental. Pour bien comprendre l'avènement de celui-ci, Pritchard démontre de façon convaincante à quel point le besoin de résilience de la France était nécessaire et a permis d'entretenir un discours de grandeur retrouvée et de construction de l'identité nationale qui se matérialisa par la maîtrise du fleuve indomptable. En programmant une série d'équipements hydroélectriques, la France renouait avec les forces du passé (l'énergie hydraulique) mais se régénérait aussi à travers le gigantisme des infrastructures dont la réalisation pouvait être comparée au canal de Suez et assimilé au progrès de la civilisation. Par ailleurs, l'élan suscité par ces grands équipements permettait de neutraliser le mouvement social explosif de la reconstruction. Autrement dit, un consensus politique permit la naissance de ce nouveau système.

C'est à travers l'exemple éclairant du barrage hydroélectrique de Donzère-Mondragon, la première grande réalisation de la CNR, commencée en 1948, que Pritchard décortique les logiques en œuvre. Contraint par la géologie, l'hydrologie et la topographie, le barrage dut s'accorder également aux trois usages (énergétique, agricole et commercial) du fleuve, tout en innovant et en répondant à l'impératif énergétique dicté par l'Etat. Finalement, les enjeux nationaux et les contraintes physiques l'emportèrent sur les intérêts locaux, leurs usages contingents et hérités : tel est bien le premier élément du système, dont la récurrence se retrouve pour d'autres grandes réalisations nationales, le réseau de Trains à Grande Vitesse (TGV) par exemple. La primauté donnée à la production d'électricité aboutit à prélever et orienter vers les turbines la quasi-totalité des eaux du Rhône, via un canal latéral de plus de vingt kilomètres, puissamment endigué et dont le débit devait maximiser le potentiel énergétique. Au passage, l'auteur note avec beaucoup d'ironie que le cours naturel fut renommé le « Rhône mort » : une habile façon de naturaliser le canal de dérivation comme un cours d'eau vivant.

La radicalité de l'aménagement bouleversa l'agriculture. Aux multiples désagréments et aux expropriations s'ajoutèrent une modification notable de l'hydrologie souterraine et la destruction des réseaux locaux d'irrigation. Les contestations locales exprimées lors de l'enquête publique se muèrent rapidement en plaintes incessantes sur le tarissement des nappes phréatiques et sur les lézardes importantes survenues dans les maisons à cause de mouvements de terrains. Face à ces critiques qui entachaient son rôle et lui imputaient la responsabilité des dégâts, la CNR offrit de « reconstituer » l'agriculture, savant euphémisme pour pousser les fermiers à devenir des agriculteurs en symbiose avec la modernité productive (électrification, remembrement, arrosage automatisé, mécanisation, culture d'exportation) incarnée par le barrage. Les ingénieurs de la CNR trouvèrent alors dans le Génie rural des alliés opportuns.

Pritchard consacre un chapitre bienvenu sur les résistances locales, et souligne la façon dont les opposants furent taxés de routiniers et d'ignorants par les grands corps de l'Etat (une rhétorique dont on retrouve trace partout où l'expertise savante est confrontée à l'expertise profane dans le grand mouvement d'industrialisation de nos sociétés). Les rapports en recherche de responsabilité menés par la CNR peuvent être considérés comme des cas d'école. Leur rhétorique qui empêchait de conclure les dédouanait, alors même que leurs outils finissaient par servir de base à toute décision. Ainsi, le facteur géologique fut particulièrement mis en avant, avec la levée de cartes intégrant l'existence du barrage et devenant le standard de toute analyse : grâce à cet outil, l'équipement hydroélectrique était définitivement naturalisé. Malgré tout, après une décennie de contestations, la CNR finit par reconnaître

sa part de responsabilité et signa toute une série de conventions avec les locaux (une façon d'échapper à des procédures judiciaires ?). Surtout, elle tenta de proposer des solutions techniques aux problèmes (l'auteur note que la démarche est troublante, venant d'une institution qui niait l'existence même des problèmes...), c'est-à-dire essentiellement des transferts d'eau qui s'avérèrent au bout du compte insuffisants. Ironiquement, plus les problèmes se firent sentir, plus la CNR étendit son pouvoir car la Compagnie était en charge de la résolution des conflits. Elle étendit ainsi sa grille de lecture à toutes les actions entreprises.

Après vingt ans d'aménagements portés par le développement économique et l'industrialisation, l'action de la CNR finit par entrer en concurrence avec le programme d'énergie atomique, puis l'émergence de l'écologie politique. La vallée du Rhône devint en effet un lieu d'implantation privilégié pour les centrales nucléaires. Celle de Tricastin et l'usine d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte furent par exemple établies le long du canal de dérivation de Donzère-Mondragon. Un nouvel arbitrage dans la gestion des eaux dut être trouvé avec EDF et le CEA. Le rapport de force devint de moins en moins favorable à la CNR. Si le choc pétrolier de 1973 incitait à développer davantage la « houille blanche », l'atome était devenu prioritaire pour l'Etat. Au total, cinq centrales furent ainsi construites en une dizaine d'années, de l'amont à l'aval, Creys-Malville, Bugey, St Alban, Cruas, Tricastin, Marcoule. Là encore, le Rhône était lié aux politiques nationales, en premier lieu l'aménagement du territoire. Il devenait un élément clé de l'équilibre géographique de la France et de l'ouverture européenne. La dynamique de construction des équipements sur le Rhône tendit à se ralentir sous la poussée de la demande environnementale. Sur les cinq barrages hydroélectriques projetés après 1973 en amont de Lyon, le quatrième fut laborieusement achevé, tandis que le cinquième, sur le site de Loyettes, fut abandonné en 1986. Pritchard en fournit l'explication principale, la création du Ministère de l'environnement, à partir de 1971, qui fit intervenir un nouvel acteur dans les décisions de l'Etat. Et de fait, le ministre Crépeau freina les équipements en cours de réalisation après 1982. Avec son nouveau slogan « conjuguer Technique et Nature », la CNR prit davantage en compte les impératifs écologiques à partir des années 1990, mais sans rompre complètement avec sa vocation de producteur d'électricité : aucun équipement ne fut par exemple démantelé.

Pour un sujet aussi vaste et une période aussi étendue, il était nécessaire, comme le fait l'auteur, de sélectionner les angles d'attaque les plus pertinents. Ainsi, la construction du barrage de Donzère-Mondragon ou les aléas de ceux programmés entre 1975 et 1985 offrent des exemples significatifs des systèmes technico-environnementaux qui émergent dans l'après-guerre et se transforment avec l'arrivée de nouveaux acteurs (les ingénieurs du nucléaire, le ministre de l'environnement, les associations écologistes, et cetera). La focale mise sur certains cas laisse cependant dans l'ombre des considérations qui auraient pu éclairer davantage toutes les implications de ces *envirotechnical regimes* successifs. Ainsi, les impacts des aménagements sur l'agriculture ne sont analysés qu'au prisme des discours et des conflits, alors qu'une étude de terrain, même partielle, aurait aidé à comprendre en quoi les actes radicaux d'aménagement ont bouleversé l'agriculture locale, ses structures foncières, ses techniques d'irrigation et son insertion dans les marchés régionaux, nationaux et internationaux. De même, la navigation, une des trois missions de la CNR, n'est jamais évoquée, alors que la canalisation du Rhône a permis d'augmenter les gabarits des bateaux, ce qui n'est pas négligeable pour comprendre l'avènement d'un nouvel ordre technique et environnemental. Enfin, l'arrivée du nucléaire dans l'histoire du fleuve semble déterminante dans la modification du système Rhône, notamment en termes de risque et de pollution, ce qu'une étude centrée sur la CNR ne peut que partiellement mettre en valeur. Ces réserves mises à part, on soulignera l'exigeante méthodologie adoptée, régulièrement rappelée (au risque de la répétition), qui permet de tendre constamment le récit historique vers l'analyse politique d'un système global co-construit par la technique et l'environnement. Au final, c'est à une autre histoire des Trente Glorieuses que cette étude invite, non pas celle de l'épopée modernisatrice des pays industriels, mais celle de la complexité des rapports entre activités humaines et équilibres écologiques et de l'ambivalence

du développement économique [1]. Plus singulièrement, l'histoire de la CNR est ici totalement revisitée. Toujours active aujourd'hui, son portail internet actuel laisse voir à quel point la liaison entre environnement et technique, entre nature et culture, est un enjeu politique. Sur la page d'accueil, on peut en effet voir une de ses rubriques principales, « Le développement durable... fondement de l'identité de la CNR », avec le texte suivant : « Le développement durable se place au cœur de l'action de la Compagnie Nationale du Rhône. Son statut de leader du développement durable est lié, dès l'origine, aux missions confiées par l'Etat. Parmi celles-ci, la production d'une énergie propre et renouvelable, ainsi que l'encouragement à la croissance du transport fluvial respectueux de l'environnement, favorisant un développement avec l'homme au centre du système. Son action constante l'inscrit parmi les entreprises leaders en matière de développement durable. » [2] Sans aucun doute, cette étude historique nous aide à décrypter et démystifier la part de promotion interne et de discours de ce type d'organisation.

NOTES

[1] Signalons à ce titre le récent colloque tenu à l'EHESS-Paris, les 12 et 13 septembre 2011, « Pour une autre histoire des Trente Glorieuses », <http://actualites.ehess.fr/nouvelle4596.html>, page consultée le 26 septembre 2011.

[2] <http://www.cnr.tm.fr/fr/>, page d'accueil de la Compagnie Nationale du Rhône, consultée le 26 septembre 2011.

Thomas Le Roux
Maison Française d'Oxford / Centre de Recherches Historiques (CNRS/EHESS)
oekoomeo@gmail.com

Copyright © 2011 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the [Editor-in-Chief of H-France](#).